

Compte-rendu d'Assemblée Générale 2022 du Foyer Rural de Vicq-sur-Mer

Environ 30 personnes étaient présentes (Pas de feuille de présence).

Étaient excusés : Claudine Dorey (pouvoir à Bernard Pottier), Susan Wilson, Michèle Husson, Christian et Minolie Bécot, Philippe et Catherine Mory et Andréa Sprivac.

Accueil du président Jean-Pierre Leclerc :

Le président remercie les présents, exprime sa satisfaction sur le déroulement des activités et la reprise dans de bonnes conditions depuis la fin des contraintes sanitaires. Ensuite, il donne un aperçu de la participation aux différents ateliers.

La répartition des 161 adhérents se présente comme suit :

- Atelier chansons 17
- Atelier randonnée 15
- Atelier pilate 16
- Atelier mémoire et équilibre 9
- Atelier gym adultes 6
- Atelier gym enfants 17
- Atelier Théâtre 3
- Atelier peinture 21
- Atelier seniors 22
- Atelier La vie d'antan 15
- Atelier écriture 2
- Atelier tricot et papotage 3
- Atelier anglais 15
- Atelier pâtisserie 18
- Atelier scrapbooking 1

Le président souligne la fréquentation assidue dans la majorité des disciplines, surtout depuis l'assouplissement des règles sanitaires, où de nouveaux adhérents sont venus se rajouter.

Bilan moral de l'exercice 2021-2022 :

Le secrétaire Bernard Pottier confirme la bonne ambiance, dans la majorité des ateliers où presque toutes les dernières séances se sont terminées par un repas ou un pot. Ensuite les différents animateurs présentent le bilan de leur activité :

- Virginie Pottier, gymnastique enfants et adultes.
- Sophie Montreuil, randonnée, pilate, mémoire et équilibre.
- Andréa Sprivac, théâtre, poésie.(excusée).
- Marc Cocheteux et Claude Parisse, peinture acrylique. L'activité continue en juillet-août.
- Brigitte Knittel, scrapbooking. L'activité reprendra en fonction de la demande.
- Michèle Husson, écriture et tricot (excusée pour raisons de santé). Le tricot a été assuré par Catherine Lambinet. Ces activités reprendront si de nouveaux animateurs veulent les assurer.
- Francis Diss, atelier chansons. Ouvert en cours de saison, cet atelier a connu un bon démarrage.
- Arlette Geneviève, atelier seniors. Objectif d'effectuer un voyage la saison prochaine.
- Jean-Pierre Leclerc, pâtisserie. Bon succès sur les trois tranches horaires, envisage un cours du soir pour les personnes en activité.
- Jean-Marie Dabboville, photographie (excusé cr lu par B Pottier).
- Susan Wilson, anglais (excusée cr lu par B Pottier).
- Claudine Dorey (excusée pouvoir à B Pottier). L'atelier prépare une exposition à la mémoire des anciens combattants de la guerre 14-18 en partenariat avec la commune.

Des spectacles par la conteuse Krystin et les éditions du Roi Barbu, sont à l'initiative de l'atelier. Ils auront lieu aux mares de Vrasville, les 15 et 29 juillet 20H30 et les 12 et 26 août à 20H.

Tous les animateurs et animatrices, bénévoles et prestataires sont chaleureusement remerciés.

Il est envisagé de relever le montant des participations de certains ateliers notamment la pâtisserie et l'anglais.

Il est demandé aux animateurs de communiquer leurs intentions et leurs horaires pour le début août.

L'assemblée générale à l'unanimité valide le bilan moral de l'exercice 2021-2022.

Bilan financier 2021-2022 :

Il est présenté par la trésorière adjointe Catherine Fouchet-Clot.

Les recettes de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, s'élèvent à 10055,11 €.

Les dépenses, pour la même période, atteignent 10295,29 €. Elles se décomposent ainsi :

— Achats	2072.09
— Prestations	8011,20
— Divers	212,00

Le solde en banque est de 4165,50 €. Cette somme est due à des dons, subventions et reliquats d'associations constitutives. Elle ne doit pas cacher le léger déficit de fonctionnement.

Dans l'objectif d'équilibrer les comptes, la trésorière propose de relever la participation de certaines activités et d'augmenter le montant de l'adhésion.

L'assemblée générale à l'unanimité, approuve le bilan financier présenté par la trésorière.

Adhésion à la fédération régionale des foyers ruraux

Après avoir reçu madame Nathalie Lemahieu directrice de la fédération, le bureau propose d'adhérer à la FRFR. L'adhésion permet de bénéficier de conseils en gestion, montage de projets, comptabilité, obtention de subventions, aide juridique. Elle implique également un abattement sur les droits SACEM et les cotisations sociales sur salaire.

La cotisation de 100 euros couvre le foyer en tant que responsabilité civile des associations. D'autre part, elle est associée à une assurance individuelle de chaque adhérent pour 6 € par an et par personne. Cette cotisation serait financée par les adhérents à hauteur de 4 € en portant la cotisation annuelle de 8 à 12 €, les 2 € restant pris sur le budget général du foyer.

L'assemblée à l'unanimité accepte d'adhérer à la FRFR, de cotiser à l'assurance individuelle et de résilier notre contrat d'assurances actuel.

Organisation de festivités :

Dans l'optique de couvrir ces 2€ par adhérent et de combler le déficit de quelques activités notamment la randonnée, très appréciée, le bureau propose d'organiser des activités tel que le marché de Noël, un repas, une soirée œnologique. Ces manifestations, sont en même temps des moments de rencontre, de lien social et de convivialité.

Un repas autour d'une paella est ouvert au public, le samedi 23 juillet vers 12 heures 30. La participation est de 15 € par personne (7€ pour les enfants de moins de 10ans). L'apéritif et les boissons ne sont pas compris. Jean-Pierre Leclerc propose de fournir le dessert. Les inscriptions sont à remettre en mairie avant le 18 juillet.

Une soirée conférence et dégustation sur le vin est prévue le mercredi 27 juillet à 18 H 30, salle de la Vaquelotte. Elle sera animée par monsieur Gérard Gounouf.

Participation au forum des associations :

Dans le but de se faire connaître et de recruter de nouveaux adhérents, le foyer rural participera au forum des associations de Saint-Pierre –Eglise, le samedi 3 septembre. Le programme des activités devra être connu d'une façon précise avant cette date.

Dans le même objectif, l'atelier la vie d'antan participera aux journées du patrimoine au château de Carneville, le 18 septembre.

Elections statutaires :

La délibération de création du Foyer stipule que les 17 membres du conseil d'administration, sont élus jusqu'au 22 août 2023.

De ce fait seuls les membres du bureau sont rééligibles. B Pottier propose l'élargissement du bureau en créant un poste de vice-président supplémentaire, ce qui est adopté par l'assemblée à l'unanimité. Marie-Claude Pontus est élue à l'unanimité à ce poste, ainsi que les autres membres du bureau qui sont réélus.

Le bureau se compose comme suit :

-président, Jean-Pierre Leclerc

-vices présidents, Mars Cocheteux et Marie-Claude Pontus

-secrétaire, Bernard Pottier adjoint, Andréa Sprivac

-trésorier, Philippe Mory adjoint, Catherine Fouchet-Clot

La réunion se termine par un verre de l'amitié.